Fiche de Poste Chef de Division des Equipements Electriques

Mission(s)

Suivre les programmes et projets de développement relatifs à la production et au transport électriques ainsi que l'exploitation du système électrique et participer en collaboration avec les organismes concernés, à la préparation et à l'application de la législation et de la réglementation dans le domaine de l'électricité.

Responsabilités

- L'actualisation du plan pluriannuel pour la production et le transport de l'électricité;
- Le suivi du développement et de la réalisation des projets de production, du transport et d'interconnexions électriques (cycle de vie) inscrits dans le plan pluriannuel;
- Le suivi des activités de l'exploitation du système électrique national (Production, consommation de combustibles, indisponibilités des installations électriques ...);
- La contribution à la préparation et à l'application de la législation et de la réglementation dans le domaine de l'électricité, en collaboration avec les organismes concernés
- La contribution à la préparation et à la mise en œuvre des conventions et arrangements de coopération dans le domaine de l'électricité.

Activités principales

1) Technique

- Veiller à l'actualisation du plan pluriannuel pour la production et le transport de l'électricité en sollicitant l'ONEE à prendre les mesures qui s'imposent ;
- Etablir les états d'avancement nécessaires au suivi du développement et de la réalisation des projets de production, du transport et d'interconnexions électriques (cycle de vie) inscrits dans le plan pluriannuel.
- Veiller à l'adoption, en collaboration avec les organismes concernés, des portefeuilles de sites pouvant abriter les installations de production d'électricité et des couloirs devant servir à son transport.
- Lancer et suivre la procédure administrative relative à la mobilisation et la régularisation des assiettes foncières devant abriter les installations de production d'électricité d'utilité publique.
- Assurer le suivi des activités de l'exploitation du système électrique national (Production, consommation de combustibles, indisponibilités des installations électriques ...),
- Suivre les activités des établissements sous tutelle;
- Représenter le MEMEE dans la Commission des Appels d'offres relatifs aux activités de l'ONEE (Production, Transport, Distribution, Electrification Rurale, et activités horizontales...).
- Représenter le MEMEE dans la Commission de la Stratégie et des Investissements crée par le Conseil d'Administration de l'ONEE;
- Représenter le MEMEE dans le Comité d'Audit de l'ONEE crée par le Conseil d'Administration de l'ONEE.
- Représenter la Direction de l'Electricité dans le Comité Technique de Préparation et de Suivi des Conventions d'investissements relatives aux projets de production d'électricité, au niveau de l'Agence Marocaine de Développement des Investissements (AMDI);
- Représenter le MEMEE dans les Réunions des organisations internationales (Ligue Arabe notamment le Conseil Ministériel Arabe de l'Electricité, l'Union du Maghreb Arabe, l'Union Européenne ...);
- Assurer l'instruction en collaboration avec la DEREE des dossiers relatifs aux demandes d'autorisations pour la réalisation des projets de production d'énergie électrique à partir des énergies renouvelable dans le cadre de la loi 13-09, notamment le volet relatif à l'accès au réseau électrique;
- Elaborer et mettre en œuvre les projets et actions de coopération dans le domaine de la production, du transport et d'échange électriques;
- Veiller à l'application et à la mise en œuvre des conventions nationales et internationales dans le domaine de l'électricité;
- Répondre aux différentes requêtes concernant les activités de production et du transport de l'énergie électrique;
- Contribuer à l'élaboration et à la mise à jour de la stratégie nationale, pour le développement du secteur électrique et veiller à sa mise en œuvre;
- Contribuer à la préparation du Conseil d'Administration de l'ONEE.

2) Management

- Animer les réunions (activités des services de la Division et opérateurs du secteur) ;
- Veiller à la définition des objectifs de la Division et à l'exécution des plannings de leur réalisation;
- Participer à la définition des objectifs globaux de la Direction ;
- Superviser et coordonner les activités des services relevant de la Division ;
- Organiser, planifier, gérer et animer le travail au sein de la Division;
- Encadrer, assister et motiver le personnel de la Division ;
- Assurer la coordination, la cohérence et l'homogénéité dans la réalisation des activités de la Division;
- Développer la communication au sein de la Division.

3) Administratif

- Etablir les actes administratifs nécessaires à la bonne marche du travail au sein de la Division ;
- Répondre aux questions parlementaires (écrite ou orale) concernant les activités de la Division;
- Contribuer aux préparatifs liés à la loi des Finances et au budget de la Direction;

• Utiliser l'outil informatique

- Assurer la gestion administrative de la division;
- Assurer la gestion des opérations de visites techniques, d'inaugurations et de missions ;
- Etablir les notes et rapports demandés par la hiérarchie.

Champ des relations de travail

| Interne | Externe |
|-----------------------------|--|
| ● Toutes les entités du DTE | Les Départements ministériels; Les établissements et organismes sous tutelle (ONEE, MASEN, SIE, IRESEN et AMEE), les opérateurs privés; Les autorités locales; Le Haut-Commissariat aux Eaux et Forêts et à la Lutte contre la Désertification; L'agence Marocaine de Développement des Investissements; Les organismes internationaux. |

| | Les organismes internationaux. |
|---------------------|---|
| ortefeuille de comp | étences |
| | Types de savoirs à maîtriser |
| Savoirs | Réglementation en vigueur liée aux activités du secteur électrique |
| | Techniques de production, de transport, d'exploitation et de distribution de l'électricité |
| | Principes de fonctionnement et d'exploitation du système électrique (puissance, énergie, pertes, courbe de charge, placement/ indisponibilité des moyens de production) |
| | Réseau électrique |
| | Procédure d'expropriation pour utilité publique |
| | Procédures des appels d'offres relatifs aux activités de l'électricité |
| | Réglementation des marchés publics |
| | Connaissance de l'environnement du DEM |
| | Organisation, mission et culture de l'Administration |
| | Gestion d'équipe |
| | Gestion de projet |
| | Techniques de communication |
| | Techniques de négociation |
| | Techniques d'analyse et de synthèse |
| | Outils informatiques |
| | Gestion administrative |
| Savoir-faire | Elaborer et appliquer la réglementation en vigueur liée aux activités de l'électricité |
| | Identifier et analyser des indicateurs électriques |
| | Maitriser les procédures administratives d'octroi des actes administratifs (agréments, autorisations, etc.) |
| | Mettre en application les procédures d'acquisition des terrains |
| | Mettre en application les procédures des appels d'offres liés aux activités de l'électricité |
| | Mettre en œuvre les techniques de communication |
| | Mettre en œuvre les techniques de négociation |
| | Conduire une réunion |
| | Appliquer les techniques de gestion de projet |

| Savoir-être | Sens des responsabilités ; |
|-------------|-----------------------------------|
| | Leadership; |
| | Sens de l'organisation ; |
| | Esprit d'analyse et de synthèse ; |
| | Esprit d'équipe |
| | Rigueur; |
| | Sens de l'écoute ; |
| | Confidentialité ; |
| | Sens de relationnel. |
| | Sens de négociation |

ENVIRONNEMENT ET CONDITIONS SPECIFIQUES DE TRAVAIL

L'emploi exige :

- Le développement continu de compétences techniques et réglementaires liées au domaine de l'électricité;
- Une capacité de supporter des relations publiques multiples et diversifiées;
- Des déplacements fréquents ;
- Le respect des délais réglementaires.